



Journal de TOM

N°6 # Jan. - Fév. 2023 Engagés pour réduire et valoriser nos déchets

L'édito du président



Un geste essentiel

2023 est marquée par une grande nouveauté : la simplification du tri mise en œuvre dans les 39 communes du territoire du SIRMOTOM avec l'aide de Citéo*. Aujourd'hui, plus de 45 millions de français trient désormais tous leurs emballages. Fini les doutes et les erreurs, le tri devient plus simple. Il permet de capter plus d'emballages et favoriser le recyclage. Les bénéfices de ce nouveau dispositif sont ainsi concrets : l'économie des ressources naturelles comme le bois, l'eau, le pétrole mais aussi de l'énergie avec en prime la création d'activités et d'emplois. Votre geste de tri est donc primordial. Il répond ainsi à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire : tendre vers 100% de recyclage des emballages en plastique à usage unique d'ici le 1^{er} janvier 2025. Et pour les encombrants dont la gestion de fin de vie est également un objectif de cette loi anti-gaspillage, le SIRMOTOM innove et complète les services du SIRMOTOM pour évacuer vos encombrants.

Yves Jégo

Ancien Ministre

Président du SIRMOTOM

Conseiller municipal de Montereau

Ateliers gratuits « faire soi-même »

Pour consommer autrement et ainsi réduire ses déchets, le SIRMOTOM vous accompagne en vous proposant des ateliers gratuits « faire soi-même ». Ils se dérouleront au siège du SIRMOTOM et sont ouverts à tous, sur inscription.

• Samedi 14 Janvier à 10h00

Recettes pour un ménage au naturel.

• Mardi 14 Février à 18h30

Fabrication de produits de beauté.

**Inscription
0800 456 315**



Consommer autrement grâce au SIRMOTOM.

LE TRI SE SIMPLIFIE

Déposez désormais tous vos emballages et papiers dans le conteneur jaune.

**NOUVEAU
DANS LA POUBELLE JAUNE**



Sommaire

Du nouveau dans le conteneur jaune p. 2-3

Les solutions pour les encombrants p. 4

Infos pratiques p. 4

Dossier

Du nouveau dans le conteneur jaune

Vous êtes sans doute au courant de la bonne nouvelle : depuis le 1^{er} janvier, le tri se simplifie !

Les ambassadeurs du tri du SIRMOTOM, Kenza et Guillaume vous expliquent tout sur la simplification du tri.



Expliquez-nous ce qui a changé dans les consignes de tri ?

G : Trier vos emballages ménagers n'a jamais été aussi facile : dans votre bac ou la borne jaune, vous pouvez maintenant déposer vos emballages en métal, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, **tous les papiers et tous les emballages en plastique**, sans exception comme les pots de yaourts, le tube de dentifrice, la barquette translucide de viennoiserie, l'emballage en plastique du jambon ! Inutile de laver les emballages, ils doivent être bien vidés (pas de nourriture ou de liquide). Pour gagner de la place, vous pouvez les aplatir. Et si votre bac devient trop petit, demandez un changement de bac au SIRMOTOM, c'est gratuit !

Pour les papiers, évitez de les froisser ou de les déchirer afin de favoriser leur recyclage.

Pour vous aider, consultez le mémo que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres sinon demandez-le au SIRMOTOM ou auprès de votre mairie.

Quels sont les bénéfices de cette simplification du tri ?

K : En triant plus, vous nous permettez de recycler plus d'emballages en plastique et vous participez, à votre échelle, à la protection de nos ressources naturelles et de l'environnement. Si les 56 000 habitants des 39 communes du SIRMOTOM trient tous les emballages, nous allons très largement augmenter nos performances de recyclage sur notre territoire qui avait stagné ces dernières années. Nous comptons sur vous.



DÉSORMAIS DANS LES POUBELLES JAUNES !

NOUVEAU



Emballages en plastique



Tous les emballages en plastique sans exception

- Vidés
- Même sales
- Séparés
- Sans sac

TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET TOUS LES PAPIERS



Emballages en carton



Tous les papiers



Emballages en métal et petits alus

CITEO

Quels sont les moyens pour s'informer des nouvelles consignes ?

G : En plus du mémotri que vous avez reçu, un affichage se trouve dans les immeubles, en mairie et dans les lieux recevant du public. Si vous possédez un bac, un nouvel autocollant avec les consignes sera bientôt apposé dessus. Kenza et moi, nous allons prochainement vous rencontrer lors de réunions publiques sur le tri, programmées par les municipalités qui le souhaitent. Nous passerons aussi voir tous les habitants qui résident dans un immeuble. Kenza interviendra également dans les écoles, à la demande des enseignants, pour sensibiliser les enfants à la simplification du tri. Et pour ceux qui ne jurent que par les applications, téléchargez celle-ci : Guide du Tri. Elle vous permet de vérifier immédiatement dans quel bac jeter votre déchet, selon la commune dans laquelle vous vous serez géolocalisez.

Et pour les emballages en verres que fait-on ?

K : Triez aussi les emballages en verre : bouteilles, pots et bocaux. Ils se recyclent à l'infini ! Déposez -les dans les points d'apport volontaire destinés aux verres sans les bouchons et couvercles qui vont quant à eux dans le conteneur jaune.



Déposez vos verres dans l'une de ces bornes

En résumé...

- 1** C'est un emballage ou un papier ? Je le dépose dans le conteneur de tri !
- 2** Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3** Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac (pas dans des sacs).

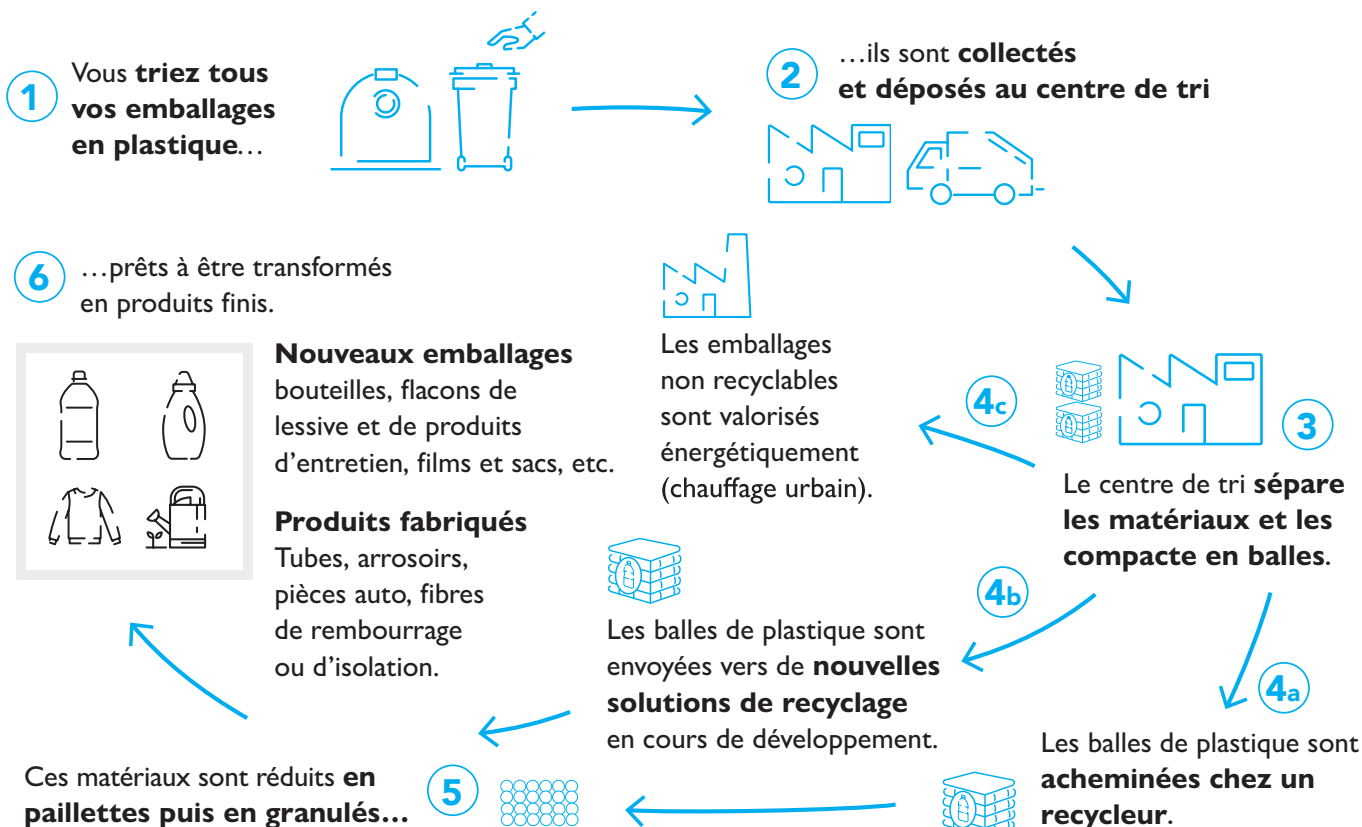
En cas de doute,
appelez le SIRMOTOM

0800 456 315

Rendez-vous sur
le site internet
Guide du tri ou
téléchargez l'application.



+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser !



Nouveauté

ENCOMBRANTS : les solutions à votre disposition

1/ L'enlèvement à domicile des encombrants est un service sur rendez-vous du SIRMOTOM.

L'intervention se fait rapidement chez vous ou sur le trottoir selon vos disponibilités.

La participation aux frais est limitée à 20 euros par intervention en appelant le **0800 456 315**.

2/ Les déchetteries de Voulx et de Montereau sont accessibles gratuitement.

Demandez votre carte d'accès au SIRMOTOM (sur simple présentation d'un justificatif de domicile).

3/ sirmotom.waster.fr, le blablacar des encombrants.

Le SIRMOTOM innove en mettant à votre disposition la plateforme **sirmotom.waster.fr** pour mutualiser les apports en déchetterie entre particuliers.

Rencontre avec Romain Treussard, co-fondateur de Waster.



Waster, comment ça marche ?

RT : C'est un outil de covoiturage des déchets en déchetterie. Le principe est simple : il suffit de se connecter sur la plateforme d'entraide **sirmotom.waster.fr** puis de remplir un formulaire en indiquant notamment la nature et la description des objets que vous désirez évacuer, votre adresse et vos disponibilités.

Une fois votre annonce publiée, les collecteurs potentiels qui voient votre annonce vous contactent via la messagerie instantanée de la plateforme et vous proposent un prix pour la collecte. Il vous suffit alors de faire votre choix parmi les propositions. La personne à qui vous confiez vos objets les évacuera vers la déchetterie de Voulx ou de Montereau, des structures de réemploi ou de recyclage afin qu'ils soient valorisés dans le respect de l'environnement.

Quels sont vos engagements ?

RT : La plateforme procède à des vérifications d'identité et valide la transaction que lorsque la confirmation de prise en charge est donnée par le propriétaire des déchets et que la preuve de dépôt est apportée par le collecteur (photo géolocalisée et horodatée du lieu de traitement ou de réemploi des déchets). Le paiement en ligne est sécurisé et le service est 100% remboursé en cas d'annulation.

Les horaires des déchetteries

	Déchetterie de Montereau		Déchetterie de Voulx	
	Jusqu'au 31/03	A partir du 01/04	Jusqu'au 31/03	A partir du 01/04
Lundi	9h à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h
Mardi	8h30 à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	Fermé	Fermé
Mercredi	9h à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h
Jeudi	9h à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	Fermé	Fermé
Vendredi	13h30 à 18h	13h30 à 19h	13h30 à 18h	13h30 à 19h
Samedi	9h à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h	9h à 12h30 13h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 19h
Dimanche	9h à 12h	8h30 à 13h30	9h à 12h	8h30 à 13h30

Infos Pratiques

SIRMOTOM

22 rue de la Grande Haie
77130 Montereau-Fault-Yonne
sirmotom@wanadoo.fr

www.sirmotom.fr

Sirmotom Montereau

N° Vert 0800 456 315

Appel gratuit depuis un poste fixe

Horaires des bureaux du SIRMOTOM

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
Le vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

Quels sont les avantages de sirmotom.waster.fr ?

R.T : Pour le détenteur de déchets, c'est un gain de temps, de la flexibilité, un transport facilité et une traçabilité. Quant au collecteur d'encombrants, ses trajets sont rationalisés avec un coup de pouce financier !



Le journal de TOM : édité par le SIRMOTOM, le Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères.

Directeur de la publication : Yves Jégo

Rédaction : Service communication

Mise en page et impression :
Imprimerie du Confluent

Tirage : 27 000 exemplaires

Crédits Photos : SIRMOTOM, Citéo, Waster

N° ISSN : 2104-1431